INDEX ANALYTIQUE

(Note: les références renvoient aux articles de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Les références précédées de la lettre « R » renvoient aux* Règles générales sur la faillite et l'insolvabilité, *celles précédées des lettres LACC renvoient à la* Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies *et celles précédées des lettres RACC renvoient au* Règlement sur les arrangements avec les créanciers.

A

ACCIDENT DU TRAVAIL
réclamation, ordre de collocation, 136(1)*h)*

ACHETEUR DE BONNE FOI, 73(1), 75

ACTE DE FAILLITE, 42
absence injustifiée, 42(1)*d)*
aveu d'insolvabilité, 42(1)*f)*
céder, cacher, aliéner des biens, intention de frauder, 42(1)*g)*
cesser de faire honneur aux obligations, en général, 42(1)*j)*
cession de biens à un syndic, 42(1)*a)*
courtier en valeurs mobilières, 256
non-respect d'une proposition concordataire, 42(1)*i)*
procédure d'exécution demeurée insatisfaite, 42(1)*e)*
quitter le Canada, intention de frauder, 42(1)*d)*
suspension du paiement des dettes, 42(1)*h)*
transfert frauduleux, transaction annulable, 42(1)*c)*
transfert frauduleux de biens, 42(1)*b)*

ACTIONS, 65
actionnaire contributaire, 77, R 104
paiement au syndic, 77, R 104
personnes liées, 4
rachat d'actions, transaction révisable, 101

ADMINISTRATEUR, 2
action contre l'administrateur
exclusion, LACC 11.03(2)
présomption, LACC 11.03(3)
suspension, LACC 11.03(1)
biens grevés d'une charge ou sûreté en faveur d'un, 64.1, LACC 11.51(1)
assurance, LACC 11.51(3)
priorité, LACC 11.51(2)
contrôleur, LACC 11.7(2)
démission ou destitution, LACC 5.1(4)
faute, LACC 11.51(4)
inconduite, LACC 11.51(4)
négligence, LACC 11.51(4)
réclamation, LACC 5.1(1)
révocation par le tribunal, 64, LACC 11.5(1)
vacance, LACC 11.5(2)

ADMINISTRATION DE L'ACTIF PAR LE SYNDIC
absence d'inspecteur, 30(3)
appel au tribunal
décision ou geste du syndic, 37
assistance juridique, 19(1), (2), 30(1)*e)*
assemblées des créanciers, *voir* Assemblée des créanciers
avances, remboursement, 33
avec la permission des inspecteurs, 30
administration avec le failli, 30(1)*l)*
bail, 30(1)*b)*, *k)*
bien non réalisable, 40
commerce du failli, exercice, 30(1)*c)*, 31, 32
dette du failli, 30(1)*h)*
emploi d'un avocat, 30(1)*e)*
emploi d'un mandataire, 30(1)*e)*
emprunt, 30(1)*g)*, 31
garantie, 30(1)*h)*, 31(2)
partage en nature d'un bien, 30(1)*j)*
procédure judiciaire, institution ou continuation, 30(1)*d)*
réclamation contre ou par l'actif, 30(1)*i)*
vente des biens, 30(1)*a)*
acceptation d'une contrepartie, 30(1)*f)*
par voie de soumissions, R 114
avec la permission du tribunal, 30(6)
pouvoir d'emprunter, 31
bien
assurance, 24
dépréciation rapide, 18
non réalisable, 40
périssable, 18
bien réel, renonciation, 20
bilan du failli, vérification, 21
compte en fiducie
dépôt, 25(1) à (1.2)
interdiction, 25(1.5)
paiement par chèque, 25(1.4)
retrait, 25(1.3)
courrier du failli
réexpédition au syndic, 35
déclaration d'impôt et autres, 22
demande d'instructions au tribunal, 34(1), (3)
exercice du commerce du failli, 18, 30(1)*c)*, 31, 32
immeuble, renonciation, 20
inspection par un tiers
documents du failli, 23
liquidation d'un actif
ordonnance du tribunal, 34(2)
livres et registres de l'administration

examen, 26(3)
tenus par le syndic, 26(1), (2)
mesure conservatoire, 18
personnes liées, biens du failli, 30(4)-(5)
prise de possession et inventaire
documents et biens du failli, 16(3)-(5), R 17
mandat obligatoire, 16(3.1)
obligation de remettre, 16(5), 17(1), R 17
pouvoir d'agir partout, 17(2)
procédure judiciaire, 19(1), (2), 30(1)*d)*
refus d'agir du syndic, 38
rapport
au surintendant, 27, 28
au tribunal après trois ans, 34(2)-(3)
aux créanciers, 27
requête pour directives, 34
urgence, pouvoir d'agir seul, 19(2)
vente des biens du failli par le syndic
effets, 84

ADMINISTRATION SOMMAIRE, 49, 155 à 157, R 62 à 67, 128, 130
avoirs réalisables
biens futurs, exclusion, 49(7)
moins de cinq mille dollars, 49(6)-(8), R 130
conditions relatives au failli, 49(6)
honoraires et déboursés du syndic, 156, 157, R 62 à 67, 128
procédure, dispositions applicables, 155

AGENT NÉGOCIATEUR, 2, LACC 33(5)-33(8)

AGRICULTEUR
fournisseur impayé, droits
loi provinciale, 81.2(5)
réclamation garantie, 81.2
rang prioritaire, 81.2(1)
reprise de possession des biens, 81.2(5)
requête en faillite, 48

ALIMENTS, *voir* Réclamation alimentaire

ANNULATION
cession de biens, 49(5)
faillite, 181, 182
effets, 181(2), 182
motifs, 181(1)
libération du failli, 180, 182
effets, 180(3), 182
motifs, 180(1), (2)
proposition concordataire, 63
effets, 63(2), (4) à (6)
motifs, 63(1), (3)
proposition de consommateur
annulation présumée, 66.31
effets, 66.31(3), 66.32
motifs, 66.31(1), (2)
effets, 66.3(2), 66.32
motifs, 66.3(1), (3)
notification, 66.3(4)

APPEL
à la Cour d'appel
cas d'application, 193, R 30 à 32
suspension de l'instance, 195
à la Cour suprême du Canada
autorisation spéciale, 194
suspension des procédures, 196
assemblée des créanciers
décision du président, 105(1), 108(1)
certificat de libération du failli
refus du tribunal, 175(2)
décision ou geste du syndic, 37
décision ou ordonnance du registraire, R 30
insolvabilité en contexte international, effets, 273
preuve de réclamation
avis de contestation du syndic, 81(2)
rejet par le syndic, 134(4)
procédures intentées à l'étranger, effets, 273

AQUICULTEUR
fournisseur impayé, droits
loi provinciale, 81.2(5)
réclamation garantie, 81.2
rang prioritaire, 81.2(1)
reprise de possession des biens, 81.2(5)

ARRANGEMENT AVEC LES CRÉANCIERS, *voir aussi* Compagnie débitrice
compagnie débitrice
réclamation contre les administrateurs, LACC 5.1(1)
transaction avec les créanciers chirographaires, LACC 4
transaction avec les créanciers garantis, LACC 5
Cour d'appel, LACC 14
créancier lié
vote, LACC 22(3)
homologation par le tribunal, LACC 6(1)
juridiction des tribunaux
demande introductive d'instance, LACC 10(1)
documents accompagnant la demande, LACC 10(2), RACC 4
échéances, LACC 12
permission d'en appeler, LACC 13
réception des demandes, LACC 9(1)
suspension de la demande, LACC 11.02(1)-11.02(4)
ordonnance initiale, RACC 1
rapport, LACC 10(2)*b*), RACC 4
réclamation, LACC 19
admission, LACC 20(2)
compensation, LACC 21
créanciers, LACC 22, 22.1
détermination du montant, LACC 20(1)
exception, LACC 19(2)

ARRESTATION DU FAILLI, 168, R 16

ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
au cours de l'administration
ajournement, 106(2.1), (3)
à la demande
des créanciers, 103(1)

des inspecteurs, 103(1)
du tribunal, 103(1)
avis de convocation, 104
contenu, 104(1)
délai, 104(1)
destinataires, 104(2)
non-réception, effets, 105(5)
convocation
des inspecteurs, 103(2)
du syndic, 103(1)
frais de déplacement, R 110
président
autre personne, 105(2)
syndic, 105(2)
droit de vote des créanciers
calcul des voix, 115
créance
garantie par billet, 111
garantie par lettre de change, 111
obtenue après la faillite, 110
créancier
ayant un lien de dépendance avec le failli, 109(6), (7)
garanti, 112
dépôt, preuve de réclamation, 108, 109
fondé de pouvoir, 109(4)
nomination
inspecteurs, 113(3)
syndic, 113(3)
personne morale, 109(5)
par procuration, 109(2)
forme, 109(3)
syndic
à titre de créancier, 113(1)
à titre de fondé de pouvoir, 113(1)
pour sa rémunération, 113(2)
ordonnance du tribunal, 115.1
première assemblée
absence de quorum, 106(2)
ajournement, 106(2)
avis de convocation du syndic, 102(1), R 108
délai, 102(1)
documents accompagnateurs, 102(2)
non-réception, effets, 105(5)
publication dans un journal, 102(4)
société de personnes, R 109
délai, 102(1)
prolongation de délai, 102(1.1)
lieu, 102(1)
objet
examen des affaires du failli, 102(5)
instructions au syndic, 102(5)
nomination
des inspecteurs, 102(5)
du syndic, 102(5)
obligations du syndic, 102(1)
président
séquestre officiel, 105(1)
renseignements à fournir
situation financière du failli, 102(3)
président
décision, appel, 105(1), 108(1)
fonctions, 105(1)
pouvoirs
acceptation ou rejet, preuve de réclamation, 108
effets, 108, 109
voix prépondérante, 105(3)
preuve de réclamation, *voir* Preuve de réclamation
procès-verbal, 105(4)
conservation au registre, 105(4)
preuve, 114
signature, 105(4)
quorum, 106
absence de quorum, 106(2.1)
validité des procédures et résolutions, 105(5)
vote
calcul des voix, 115
créanciers par catégorie, 107
décision à la majorité, 115

ASSEMBLÉE DES INSPECTEURS, *voir aussi*
Inspecteurs
convocation par le syndic, 117(1)
à la demande des inspecteurs, 117(1)
partage des voix
règlement par le tribunal, 117(2)
règlement par les créanciers, 117(2)
vote du syndic, 117(2)
participation par tout moyen de communication, 117(1.1)

ASSOCIATION CANADIENNE DES PAIEMENTS, 2, 65.1(7)*b)*, 84.2(7), LACC 11.06

ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS DE FONDS MUTUELS, R 103.1, RACC 5

ASSURANCE, 64.1(3)

ASSURANCE-CHÔMAGE
réclamation, ordre de collocation, 136(1)*h)*

AVIS, *voir aussi* Documents
à la Société canadienne des postes, 35
au syndic, licence, 14.02(1)
aux créanciers, 169(6)
contrôleur, LACC 23(1)*a*)(i), 23(1)*a*)(ii)
renseignements à publier dans les journaux, RACC 6
signification ou expédition, RACC 8
créancier garanti, demande du syndic, 128(1)
de délégation, LACC 31(2), RACC 12
de dividende, 149, R 112
de faillite, 257
d'intention, 50.4, 69(1)
du séquestre, 245
état définitif des recettes et débours, opposition, 152(6)
instance étrangère, reconnaissance, R 138
libération du failli, avis d'opposition, 170(7), R 118

AVOCAT
assistance juridique, syndic, 19(1), (2), 30(1)*e)*
mémoire de frais, R 18 à 25
représentation par avocat, R 8

B

BAIL, *voir aussi* Administration de l'actif par le syndic
modification ou résiliation, restriction, 84.2(2)
proposition concordataire, résiliation
contestation du locateur, 65.2(2)
déclaration de résiliation, conditions, 65.2(3)
effets, 65.2(4)
faillite subséquente, effets, 65.22
indemnité prévue à la proposition, 65.2(3), (4)
législation provinciale, application, 65.2(8)
pendant les procédures de faillite, 65.21
préavis de résiliation, 65.2(1)
forme, R 95
réclamation du locateur, 65.2(4) à (7)
pouvoirs du syndic
avec la permission des inspecteurs, 30(1)*b)*, *k)*
proposition de consommateur
limitation de droits, 66.34(2), (4), (5)
réclamation, ordre de collocation
autres droits, 146
privilège de locateur, 136(1)*f)*
résiliation
interdiction, LACC 34(2)

BAIL COMMERCIAL
résiliation, 65.2(1), 65.21

BAILLEUR DE FONDS, 139

BANQUE, 2
compte bancaire du failli, 78
droits et privilèges, *Loi sur les banques*
effet de la loi, 212

BESOINS ESSENTIELS DE PERSONNE PHYSIQUE
paiements, 65.1*b.*2*)*

BIENS DU FAILLI, *voir aussi* Administration de l'actif par le syndic, Biens en possession du failli, Insolvabilité en contexte international, Procédure d'exécution, Revenu du failli
actions
actionnaire contributaire, 77
paiement au syndic, 77
brevetés
droits du fabricant, 82(2)
vente par le syndic, 82(1)
compte bancaire
obligations de la banque, 78
détenus à titre de gage ou nantissement, 79
inspection du syndic, 79
suspension des droits du créancier, 79
détenus en fiducie, 67(1)*a)*, (2), (3)
détenus par un tiers
interrogatoire du syndic, 164(3)
défaut, 164(3)
production, demande du syndic, 164
défaut, 164(3)
droit d'auteur
ouvrage dans le commerce, 83(2), (3)
ouvrage non publié, 83(1)
exempts d'exécution, 67(1)*b)*
insaisissables, 67(1)*b)*
paiement au titre de crédit de TPS, 67(1)*b.*1), R 59
paiement prescrit, besoins essentiels, 67(1)*b.*1)
patrimoine attribué aux créanciers
biens exclus, 67(1)*a)*, *b)*, *b.*1), (2), (3), R 59
biens inclus, 67(1)*c)*, *d)*
pouvoirs exercés sur les biens, 67(1)*d)*
propriété et droits civils
autres lois, application, 72
société de personnes en commandite
application de la loi, 85(1)
procédure judiciaire par le syndic, 85(2), (3)
autorisation du tribunal, 85(2), (3)
transport hors de la province, 76
universalité des biens, 67(1)*c)*
valeurs mobilières, *voir* Courtier en valeurs mobilières
vente par le syndic, effets, 84

BIENS EN POSSESSION DU FAILLI, *voir aussi* Fournisseur impayé
appartenant à un tiers
preuve de réclamation du tiers, 81
admission par le syndic, 81(2)
contestation du syndic, 81(2)
appel, 81(2)
fardeau de la preuve, 81(4), (5)
production, 81(1)
saisie ou aliénation par le syndic
protection du syndic, 80
valeurs mobilières, *voir* Courtier en valeurs mobilières

BIENS GREVÉS D'UNE CHARGE OU SÛRETÉ
en faveur d'administrateurs ou de dirigeants, 64.1, LACC 11.51(1)
assurance, LACC 11.51(3)
négligence, inconduite ou faute, LACC 11.51(4)
priorité, LACC 11.51(2)
pour couvrir certains frais, 64.2, LACC 11.52
priorité, LACC 11.52(2)

BLESSURE
réclamation, ordre de collocation
accident du travail, 136(1)*i)*
véhicule automobile, 145

BOURSE DE VALEURS MOBILIÈRES, R 103.1, RACC 2, 5

BREVET, 82, *voir aussi* Biens du failli

BUREAU DE DIVISION, 2.2

C

CAPITAUX PROPRES
paiement d'une réclamation, LACC 6(8)

CAUTION
dettes non libérées, 178

CAUTIONNEMENT POUR FRAIS, 43(12)

CERTIFICAT
de cession, 57, R 94
de jugement, 66.29
de libération du failli, 168.1(1)*f)*, 170.1(8), 175
de nomination du syndic, R 54, 85
de rejet, immeuble ou terrain, R 107*b)*
d'exécution, proposition concordataire, 65.3
d'exécution, proposition de consommateur, 66.38

CESSION DE BIENS, 49
administration sommaire, 49(6) à (8), 155 à 157, R 108, 130
annulation, 49(5), R 88
document accompagnateur
déclaration sous serment, 49(2), (3)
enregistrement, 74
législation provinciale, application, 72
non autorisée, nullité, 42(2)
par une personne insolvable, 49(1)
administrateur de la succession, 49(1)
exécuteur testamentaire, 49(1)
permission du tribunal, 49(1)
priorité, procédure d'exécution, 70
production, 49(3)
syndic
nomination, 49(4), (5)
certificat de nomination, R 54, 85
obligations
bilan, R 86
documents, dépôt, R 87

CESSION DE CONTRAT, *voir aussi* Contrat
demande du syndic, 84.1(1)
exception, 84.1(3)
failli personne physique, 84.1(2)
manquements au contrat d'ordre pécuniaire, 84.1(5)
ordonnance, 84.1(4)
copie, 84.1(6)

CESSION DE CRÉANCES, 66.35, 68.1

CESSION DE DROITS, LACC 11.3
compagnie débitrice, LACC 11.3(1)
exceptions, LACC 11.3(2)
ordonnance du tribunal, LACC 11.3(1)
copie, LACC 11.3(5)
facteurs à prendre en considération, LACC 11.3(3)
restrictions, LACC 11.3(4)

CESSION DE SALAIRE, 66.35, 68.1

CHAMBRE DE COMPENSATION
dépôt de couverture, 95(2.1)

CLAUSE DE DÉCHÉANCE DU TERME, *voir* Contrat

CODE CIVIL DU QUÉBEC, 2, 13.3(1)*b*)

CODE DE DÉONTOLOGIE DES SYNDICS, 13.5, R 34 à 53

COMMERCE DU FAILLI
cession générale de créances comptables, nullité, 98.1
dettes tenues pour dettes de l'actif, 31(4)
exercice par le syndic, 18, 30(1)*c)*, 31, 32
garantie, 31(2)
limitation des obligations, 31(3)
syndic n'est pas tenu de poursuivre le, 32

COMMIS
réclamation de salaire, 81.3, 81.4

COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES, 256(3)

COMMISSIONS, *voir aussi* Salaire
réclamation garantie, 81.3(1), (2), 81.4(1), (2)

COMPAGNIE DÉBITRICE, *voir aussi* Arrangement
avec les créanciers
application de la loi, LACC 3(1)-3(4)
biens grevés d'une charge ou sûreté, LACC 11.51, 11.52
contrôle, LACC 3(3)
contrôleur
assistance, LACC 35(1)
attributions, LACC 23(1), RACC 6
autorisation du tribunal, LACC 11.7(2)
diligence, LACC 25
droit d'accès aux biens, LACC 24
frais de réparation, LACC 11.8(7)-(9)
immunité, LACC 11.8(1)
environnement, LACC 11.8(3)
frais d'administration, LACC 11.8(2)
ordonnance, LACC 11.8(5)
responsabilité de l'employeur successeur, LACC 11.8(2.1)
nomination, LACC 11.7(1), 27
non-responsabilité, LACC 23(2)
personne qui ne peuvent agir à titre de, LACC 11.7(2)
plaintes, LACC 28
rapport, LACC 11.8(4)
remplacement, LACC 11.7(3)
suspension, LACC 11.8(6)
convention collective, LACC 33
défaut d'effectuer un versement, LACC 6(4)
définition, LACC 2
disposition d'actifs, restriction, LACC 36(1)
état de l'évolution de l'encaisse
communication au public, LACC 10(3)
filiale, LACC 3(4)
financement temporaire, LACC 11.2(1)
fournisseur essentiel, LACC 11.4(1)
obligation de fourniture, LACC 11.4(2)
priorité, LACC 11.4(4)
sûreté, LACC 11.4(3)
groupe, LACC 3(2)
lieu des principales affaires, LACC 45(2)
modification des statuts constitutifs, LACC 6(2)
personne liée, LACC 36(5)
réclamations contre les administrateurs
démission ou destitution, LACC 5.1(4)
pouvoir du tribunal, LACC 5.1(3)
restriction, LACC 5.1(2)

transaction, LACC 5.1(1)
réclamations de la Couronne, LACC 6(3)
représentant étranger, LACC 53*b*), RACC 14
résiliation de contrats, LACC 32
acquiescement du contrôleur, LACC 32(3)
contestation, LACC 32(2)
interdiction, LACC 34(1)
propriété intellectuelle, LACC 32(6)
transaction avec les créanciers chirographaires, LACC 4
transaction avec les créanciers garantis, LACC 5
tribunal
avis aux créanciers, LACC 36(2)
disposition d'actifs, personne liée, LACC 36(4), 36(5)
preuve, LACC 11.02(3)
suspension, LACC 11.02(1), 11.02(2)

COMPENSATION, LACC 21

COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX, 183, *voir aussi* Tribunal et procédure
arrangement avec les créanciers, LACC 9(1)
entraide des tribunaux, LACC 17
Cour d'appel, LACC 14
province de Québec, 183(2.1)
provinces de common law, 183(2)
Cour supérieure du Québec, 183(1.1), (2)
Cour suprême du Canada, 183(3), LACC 15
cautionnement pour les frais, LACC 15(4)
décision finale, LACC 15(5)
suspension de procédures, LACC 15(3)
tribunal de première instance, 183(1)
tribunal d'une province, LACC 16

CONTRAT
cession, 84.1
clause de déchéance du terme, 65.1(1), 66.34(1), 84.2(1)
définition, 253
entreprise de service public, 84.2(3), (6)
limitation de droits, 65.1(1), (2), (4) à (9), 84.2
article non applicable, 84.2(6)
dispositions incompatibles, 84.2(5)
exception, 84.2(4)
préavis de résiliation, 65,11(1), R94.1
résiliation, LACC 32
exceptions, LACC 32(9)
interdiction, LACC 34(1)
motifs, LACC 32(8)
pertes, LACC 32(7)
préavis, LACC 32(1), RACC 13
résiliation ou modification prohibée, 65.1(1), 66.34(1), 84.2(1)

CONTRAT DE GARANTIE, 65.1(1), 66.34(1), 84.2(1), LACC 34(1)

CONTRAT FINANCIER, 65.11(10)*a*), 66.34(7), 84.1(3), 95(2.1), LACC 34(7)-34(10)
définition, 2
disposition non applicable, 84.2(7)
opérations permises, 65.1(9), 66.34(8), 84.2(8)
résiliation ou compensation, 254(4)
valeurs nettes dues à la date de résiliation, 65.1(10), 66.34(9), 84.2(9)

CONTRÔLEUR
attributions, LACC 23(1)
autorisation du tribunal, LACC 11.7(2)
avis public, LACC 23(1)*a*)(i), RACC 6
compagnie débitrice
assistance, LACC 35(1)
diligence, LACC 25
droit d'accès aux biens, LACC 24
frais de réparation, LACC 11.8(7)-(9)
immunité, LACC 11.8(1)
environnement, LACC 11.8(3)
frais d'administration, LACC 11.8(2)
ordonnance, LACC 11.8(5)
responsabilité de l'employeur successeur, LACC 11.8(2.1)
investigations et enquêtes, LACC 29(1)
liste des créanciers, RACC 7
nomination, LACC 11.7(1), 27
non-responsabilité, LACC 23(2)
ordonnance initiale, RACC 7
personne qui ne peuvent agir à titre de, LACC 11.7(2)
plaintes, LACC 28
rapport, LACC 11.8(4)
remplacement, LACC 11.7(3)
résiliation de contrats
acquiescement, LACC 32(3)
suspension de licence, LACC 30(1)

CONVENTION COLLECTIVE, 65.12, 84.1(3), LACC 33
autorisation du tribunal, LACC 33(2), 33(3)
maintien en vigueur, LACC 33(8)
ordonnance de communication, LACC 33(6)
réclamation, LACC 33(5)
révision, LACC 33(2)
vote des créanciers, LACC 33(4)

CORPORATION DE PROTECTION DES INVESTISSEURS DE L'ACFM, R 1.2

COUR D'APPEL
arrangement avec les créanciers, LACC 14, 15

COURONNE FÉDÉRALE ET COURONNES PROVINCIALES
application de la loi, 4.1
homologation du tribunal, LACC 6(3)
défaut d'effectuer un versement, LACC 6(4)
réclamation prouvable, 86, LACC 38
ordre de priorité de paiement, 136
rang, 86(1), LACC 39(2)
garantie, 86(2), (3), LACC 39(1)
garantie créée par législation, 87, R 111
suspension des procédures, *voir* Suspension des procédures

COURRIER DU FAILLI, 35

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
dispositions applicables, 254
en cas de conflit, 255
faillite
client responsable
définition, 253
demande de l'organisme d'indemnisation des clients, 258(2)
demande du syndic, 258(1)
exclusion, distribution, 262(1)
ordonnance du tribunal, 258(1)
dévolution des biens au syndic, 261(1)
valeurs mobilières immatriculées, exclusion, 261(1)
distribution
fonds des clients, 262(1) à (2.1)
fonds général, 262(3)
réclamation postérieure, 265
état des recettes et débours, 266
fonds des clients, 261(2)
compensation, 261(2.1)
contenu, 261(1), (2)
distribution de valeurs mobilières, 261(2)
répartition, 262(1)
fonds général, 261(2)
constitution, 261(2)
contenu, 261(1)
répartition et distribution, 262(3)
organisme d'indemnisation des clients, 264
pouvoirs du syndic, 259, 260, 264
valeurs mobilières immatriculées
décision du syndic, 260
définition, 253
remise au client, 263
requête en faillite
actes de faillite, 256(1), (2)
avis de faillite, envoi, 257
relevé des comptes de titres, envoi, 257
requérant, 256(1)
signification
commission des valeurs mobilières, 256(3)

CRÉANCES COMPTABLES
cession générale, nullité, 98.1

CRÉANCES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES, 215.1

CRÉANCIER, *voir aussi* Liste des créanciers
catégorie, LACC 22, 22.1
critères d'établissement, LACC 22(2)
partie à un contrat financier admissible, 65.1(10), 66.34(9)

CRÉANCIER CHIROGRAPHAIRE
arrangement avec les créanciers
compagnie débitrice, LACC 4
convention collective
agent négociateur, LACC 33(5)

CRÉANCIER GARANTI, *voir aussi* Preuve de réclamation
arrangement avec les créanciers
compagnie débitrice, LACC 5
exécution de sa garantie
pouvoirs du tribunal
instructions, 249
ordonnance d'un autre tribunal, 250
préavis d'intention, 244(1), R 124
cas d'application, 244
consentement, personne insolvable, 244(2), (2.1)
délai d'exécution, 244(2), (2.1)
réalisation, séquestre
avis du séquestre, 245
déclaration du séquestre, 246, R 125
immunité du séquestre, 251
moyens de défense du séquestre, 252
obligation de diligence, 247
rapport définitif, 246(3), R 127
rapport provisoire, 246(2), R 126
faillite du courtier en valeurs mobilières, 254(5)
financement temporaire
priorité, LACC 11.2(2)
ordre de collation, 136
preuve de réclamation
aux fins de votation
contenu, 112
droit de vote pour le reliquat, 112
évaluation de sa garantie, 112
renonciation à sa garantie, 112
demande du syndic
avis, 128(1)
défaut de réponse, 128(1.1)
évaluation de la garantie, 128(1)
dividende sur le reliquat, 128(2)
modification, 131, 132
obligation du syndic, 130
rachat par le syndic, 128(3)
vente par le syndic, 129
exclusion, défaut de conformité, 133
réalisation de la garantie
preuve pour le reliquat, 127(1)
réclamation de rémunération et autres sommes, 136(1)*d)*
remise de la garantie au syndic
preuve pour la réclamation entière, 127(2)
suspension des procédures, 69.3(2), (3), 79, 127 à 135, 248(1)

CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE DE BONNE FOI, 75

D

DÉCÈS DU DÉBITEUR, 43(17), R 73

DÉFINITION
accord de transfert de titres pour obtention de crédit, 2
actif à court terme, 2
actionnaire, 2, LACC 2
administrateur, 2, 66.11, LACC 2
affidavit, 2
agent négociateur, 2, LACC 2
agriculteur, 81.2(2)
aquiculteur, 81.2(2)
aquiculture, 81.2(2)
banque, 2
bien, 2

bureau de division, R 1
capitaux nets, 253
cession, 2, 98.1(4)
chambre de compensation, 95(3)
client, 253
client responsable, 253
compagnie, LACC 2
compagnie débitrice, LACC 2
conjoint de fait, 2
conseiller juridique, 2
contrat en cours, 253
contrat financier admissible, 2
contrepartie valable et suffisante, 97(2)
contrôleur, LACC 2
convention collective, 2, LACC 2
courtier en valeurs mobilières, 253
créancier, 2, 95(3)
créancier chirographaire, LACC 2
créancier garanti, 2, LACC 2
créancier inscrit, 217
date de la faillite, 2
débiteur, 2, 217
débiteur consommateur, 66.11
débours, 243(7)
demande initiale, LACC 2
dépôt de couverture, 95(3)
détenir, 253
dette fiscale, 172.1(8)
entité, 4(1)
entreprise de service public, 2
état de l'évolution de l'encaisse, LACC 2
exploitation aquicole, 81.2(2)
failli, 2
faillite, 2
ferme, 81.2(2)
fiduciaire, 15.1
fiducie de revenu, 2, R 1.1, LACC 2, RACC 2
fonctionnaire taxateur, R 1
garantie financière, 2
greffier, 217
groupe lié, 4(1)
groupe non lié, 4(1)
heures d'ouverture, R 1
huissier-exécutant, 2
instances étrangères, 268(1), LACC 45(1)
instructions, R 1
intérêt relatif à des capitaux propres, 2, LACC 2
juge, R 1
localité (débiteur), 2
loi, R 1
membre, 95(3)
ministre, 2
mise sous séquestre, 81.1(12)
moment de la faillite, 2
obligation, LACC 2
opération sous-évaluée, 2
ordonnance initiale, RACC 1
organisme administratif, 69.6(1), R 103.1, LACC 11.1(1), RACC 5
organisme d'indemnisation des clients, 253
organismes animaux et végétaux aquatiques, 81.2(2)
pêche, 81.2(2)
pêcheur, 81.2(2)
personne, 2
personne faisant l'objet d'une mise sous séquestre, 81.4(9), 81.6(4)
personne insolvable, 2
personne intéressée, 96(3)
personne morale, 2
personnes liées, 4(2), LACC 2(2)
poisson, 81.2(2)
principale, 268(1), LACC 45(1)
produits agricoles, 81.2(2)
produits aquatiques, 81.2(2)
produits aquicoles, 81.2(2)
proposition concordataire, 2
proposition de consommateur, 66.11
réclamation, LACC 2
réclamation prouvable en matière de faillite, 2
réclamation relative à des capitaux propres, 2, LACC 2
régime de pension réglementaire, RACC 3
registraire, R 1
Règles générales, 2
rémunération, 81.2(9), 81.4(9)
représentant étranger, 268(1), LACC 45(1)
résolution, 2
résolution ordinaire, 2
résolution spéciale, 2
revenu excédentaire, 68(2)
revenu total, 68(2)
secondaire, 268(1), LACC 45(1)
séquestre, 81.1(12), 81.2(9), 81.4(9), 81.6(4), 243(2), (3)
séquestre officiel, 2
surintendant [des faillites], 2, LACC 2
surintendant des institutions financières, 2, LACC 2
syndic, 2
syndic autorisé, 2
tarif, R 1
tribunal, 2, 217, 243(1), LACC 2
tribunal étranger, 268(1), LACC 45(1)
union de fait, 2
valeur mobilière immatriculée, 253
valeur mobilière ou titre, 253
valeurs nettes dues à la date de résiliation, 65.1(8)

DÉPÔT DE COUVERTURE
disposition non applicable, 95(2.1)

DETTE FISCALE
libération du failli, 172.1

DETTES NON LIBÉRÉES, 61(2.1), 178, 179
amende, 178(1)*a)*
biens obtenus par fausses représentations, 178(1)*e)*
créancier non révélé, 178(1)*f)*
fraude, 178(1)*d)*
indemnité pour lésions corporelles, 178(1)*a*.1)
pension alimentaire, 178(1)*b)*, *c)*
prêt étudiant, 178(1)*g)*, 178(1.1)

DIRIGEANT
biens grevés d'une charge ou sûreté en faveur d'un, 64.1

DISPOSITION ET TRAITEMENT PRÉFÉRENTIEL
immeuble et terrain
certificat de litispendance, R 107*b)*
certificat de rejet, R 107*b)*
ouverture de la faillite, 2
préférence nulle, 95
accordée à un créancier, 95(1)
accordée à une caution, 95(3)
dans les 12 mois précédant la faillite, 95(1)*b*)
dans les trois mois précédant la faillite, 95(1)*a*)
lien de dépendance, 95(1), 96
présomption, 95(2), (2.1)
recouvrement du syndic, 98
transactions protégées, 97

DISTRIBUTION, *voir* Courtier en valeurs mobilières, Dividendes, Ordre de collocation

DISTRICT DE FAILLITE, 12(1)

DIVIDENDES
action en recouvrement, 148(3)
avis de dividende, 149, R 112
effets, R 112
réclamation, preuve, 149(1)
défaut du créancier, 150
délai, 149(1), (3)
impôt fédéral sur le revenu, 149(3), (4)
prolongation, 149(2)
déclaration de dividendes, 149, 153
biens communs et distincts, 153
final, 151, 152
bordereau de dividende, 151
état définitif des recettes et débours, *voir* État définitif des recettes et débours
montant maximal
cent cents par dollar, 134
non réclamés, 154
paiement aux créanciers non garantis, 148
personnes liées, 101(2)*b)*
prélèvement du surintendant, 147, R 123
réclamation contestée, 148(2)
transaction révisable, 101

DIVISION DE FAILLITE, 12(1)
bureau de division, R 1

DOCUMENT(S)
bureau de division
date présumée de réception, R 5
conservation, R 68
modalités de dépôt, LACC 23(1)*f*), RACC 9
modes de transmission, R 6, 7
prescrits, R 2
registres publics, R 122
rendus publics, LACC 23(1)*j*), RACC 10(1)
délais, RACC 10(3)
sur la page Web, RACC 10(2)
remise au conseiller juridique, R 68
remise au failli, au débiteur ou à un dirigeant de la personne morale en faillite, R 68

DROIT D'AUTEUR, 83**,** *voir aussi* Biens du failli

DROITS, *voir* Honoraires et droits

E

EMPLOYÉ
salaire
paiement, LACC 6(5)

EMPLOYEUR
disposition d'actifs, restriction, LACC 36(7)

ENTREPRISE DE SERVICE PUBLIC
article non applicable, pouvoir du tribunal, 84.2(6)
interruption des services auprès d'un failli, interdiction, 84.2(3), LACC 34(3)

ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DÉBOURS, 151, R 18 à 25
approbation des inspecteurs, 152(2)
contenu, 152(1)
envoi au surintendant, 152(3)
commentaires pour l'officier taxateur, 152(4)
faillite du courtier en valeurs mobilières, 266
forme, 152(2)
mémoire de frais pour services juridiques, R 18 à 25
opposition, 152(6)
avis, 152(6)
délai, 152(6)
taxation, 152(5), (6)

ÉTUDIANT, *voir* Prêt étudiant

EXPERT
honoraires, 64.2(1)

F

FAILLI, *voir aussi* Courtier en valeurs mobilières
arrestation, 168, R 16
consultation, offre du syndic, 157.1, R 131(2)
libération du failli, effets, 157.1(3)
emprisonné, 160
enquête par le séquestre officiel, 162, 164
objet, 162(1)
rapport, 162(1)
interrogatoire, 161 à 167, R 57
défaut, mandat d'amener, 166
obligation de répondre aux questions, 167
par le séquestre officiel, 161
communication sur demande, 161(2.1)
compte-rendu, 161(2)
défaut du failli, 161(4)
objet, 161(1)
par le syndic, 163, R 115 à 117
autres personnes interrogées, 163(1), 164
admission de détention de biens, 165(2)
admission de dette, 165(1)
production, documents, 164
objet, 163(1)
production

documents, 163(1), 164(1)
interrogatoire, 163(3)
résolution
des créanciers, 163(1)
des inspecteurs, 163(1)
par un créancier, R 115 à 117
autorisation du tribunal, 163(2)
autres personnes interrogées, 163(2)
frais, 163(2)
objet, 163(2)
production
documents, 163(2)
interrogatoire, 163(3)
libération, *voir* Libération du failli
non libéré, affaires avec un failli, 99
obligations, 158, 160
personne morale, 158, 159
personne physique, 157.1, 158
revenu, 68, 68.1
société de personnes, bilan, R 114

FAILLITE, *voir aussi* Actes de faillite, Courtier en valeurs mobilières
à l'étranger, *voir* Insolvabilité en contexte international
annulation, 181, 182
date de la faillite, 2
effets, procédure d'exécution, 73(2) à (4)
limitation de certains droits, 84.2
moment, 2
ouverture de la faillite, 2
saisine du syndic, *voir* Biens du failli

FAUX-SEMBLANT, 178(1)*e)*

FIDUCIE DE REVENU, 2, RACC 2

FIDUCIE PRÉSUMÉE, LACC 37

FINANCEMENT TEMPORAIRE, LACC 11.2(1)
facteurs à prendre en considération, LACC 11.2(4)
priorité, LACC 11.2(3)

FONDÉ DE POUVOIR, 13.3(1)*b*), 109(5)

FONDS ENREGISTRÉ DE REVENU DE RETRAITE, 65.1*b), b.3)*

FOURNISSEUR ESSENTIEL, LACC 11.4(1)
obligation de fourniture, LACC 11.4(2)
priorité, LACC 11.4(4)
sûreté, LACC 11.4(3)

FOURNISSEUR IMPAYÉ
droits, LACC 11.01
loi provinciale, 81.1(11), 81.2(5)
réclamation garantie
agriculteur, 81.2
aquiculteur, 81.2
pêcheur, 81.2
reprise de possession des biens
agriculteur, 81.2(5)
appel au tribunal, 81.1(8)
aquiculteur, 81.2(5)
conditions, 81.1(1)
acheteur failli, 81.1(1)*b)*
délai, 81.1(1)*a)*, (4)
non-paiement, 81.1(1)*d)*
possession des marchandises, 81.1(1)*c)*
délai d'exercice, 81.1(5)
demande, 81.1(1)*a)*
effets, 81.1(9), (10)
instructions du tribunal, 81.1(7)
paiement partiel, 81.1(2)
pêcheur, 81.2(5)
rang prioritaire, 81.1(6)
exception, 81.1(6)

FRAUDE
du syndic, 41(7)
intention, 42(1)*b), c), d), g)*
libération du syndic, 178(1)*d)*
obtention de biens ou services, 178(1)*e)*
présomption, 95(1)

G

GAGE, 79, *voir aussi* Biens du failli

GARANTIE FINANCIÈRE
rang, 88, LACC 34(11)

GOUVERNEUR EN CONSEIL, 5(1), 69.42*b)*

GROUPE LIÉ, *voir* Personnes liées

H

HONORAIRES ET DROITS, *voir aussi* État définitif des recettes et débours, Taxation
experts, 64.2(1)
fonctionnaires du tribunal, 214, R 27, 28
infraction
arrangement pour partage, syndic, 202(1)*h)*, (3)
honoraires illégaux, inspecteurs, 201(2)
inspecteur, 120(5), (6), R 135
procédure d'exécution, 136(1)*g)*
syndic, 64.2(1), 136(1)*b)*, 156.1, 169(5), R 58.1
administration sommaire, 156, 157, R 62 à 67, 128

I

IMMEUBLE
certificat de litispendance, R 107*b)*
certificat de rejet, R 107*b)*
inscription au registre - Québec, R 107*a)*
renonciation du syndic, 20

INDEMNITÉ DE VACANCES, 81.3(6)

INFRACTION ET PEINE
créancier
dépôt d'une fausse réclamation, 201(1)
dommages compensatoires, 204.3
failli, 198 à 200

aliénation d'un bien non payé, 198(1)*g)*
cacher un bien ou un document, 198(1)*d)*, *f)*
disposition frauduleuse d'un bien, 198(1)*a)*
exercice d'un commerce par un failli non libéré, 199
fausse inscription dans un compte, 198(1)*c)*
obtention de biens ou crédit par fausse représentation, 198(1)*e)*
obtention de crédit par un failli non libéré, 199
opération illégale pour obtenir un avantage, 201(3)
omission de se conformer à l'article 158, 198(2)
refus de répondre lors d'un interrogatoire, 198(1)*b)*
revenus, omission de se conformer à une ordonnance, 198(2)
tenue inappropriée des livres comptables, 200
transport frauduleux d'un bien, 198(1)*f)*
inspecteur
acceptation d'honoraires illégaux, 201(2)
ordonnance de travaux d'intérêt collectif, 204.1
modification, 204.2
personne morale, 204
quiconque, 202
contravention à la loi, 202(4)
enlèvement sans avis de biens du failli, 203
enquête du surintendant, 202(2)
ordonnance de travaux d'intérêt collectif, 202(2.1)
rapport des infractions
contenu, 205(1)
dépôt au tribunal, 205(1), (2)
infraction commise après la faillite, 206
infraction commise avant la faillite, 206
par le séquestre officiel, 205(1), 206
par le surintendant, 205(2)
par le syndic, 205(1), 206
par toute personne intéressée, 205(2)
par un créancier, 205(2)
par un inspecteur, 205(2)
procédures pénales
acte d'accusation, contenu, 207
autorisation du tribunal, 205(3)
intentées par le syndic, 205(4)
prescription, 208
syndic, 202
arrangement, partage d'honoraires, 202(1)*h)*, (3)
défaut de fournir cautionnement, 202(1)*b)*
inobservance de la loi, 202(1)*c)*, *d)*, *e)*
licence, 203.1, 203.2
conditions et restrictions, 203.2
suspension ou annulation, 203.1
personne non autorisée agissant comme syndic, 202(1)*a)*
sollicitation de procurations pour voter, 202(1)*g)*
sollicitation et invitation à faire faillite, 202(1)*f)*

INSOLVABILITÉ EN CONTEXTE INTERNATIONAL, LACC 44
appel, procédures intentées à l'étranger, 281
autorisation d'agir à titre de représentant dans une procédure, 279
créance en devises étrangères, 215.1
début et continuation des procédures, 274
définitions, 268(1), LACC 45(1)
instances concomitantes, LACC 54
instances étrangères, reconnaissance, 269, LACC 46-49
appel, LACC 58
avis, R 138
collaboration du tribunal, 275, LACC 52(1)
continuation de la procédure, LACC 51
documents requis, LACC 46(2), 46(3)
effet, 271, LACC 48
interdiction, LACC 49(1)
interrogatoire de témoins, LACC 49(1)
mesures disponibles, 272
ordonnance, 270, 273, LACC 47, 49
conditions, LACC 50
plusieurs, 278, LACC 55
surveillance des affaires financières, LACC 49(1)
lieu des principales affaires, 268(2), LACC 45(2)
objet, 267
présomption d'insolvabilité, 282, LACC 59
procédures concomitantes, 277
règles, 284, LACC 61
ordre public, LACC 61(2)
représentant étranger, 279, LACC 57
obligations, 276
statut, 280
sommes reçues à l'étranger, 283, LACC 60(1)
restriction, LACC 60(2)

INSPECTEUR, *voir aussi* Assemblée des inspecteurs
acquisition d'un bien de l'actif
approbation préalable du tribunal, 120(1)
décision
révision par le tribunal, 118
fonctions, 120(3), (4)
frais et honoraires, 120(5), R 135
services spéciaux, 120(6)
instructions
préséance, instructions des créanciers, 118(1)
nomination, 116(1)
à la première assemblée des créanciers, 116(1)
à une assemblée des créanciers, 118
aucune nomination, 118
irrégularité, effets, 120(2)
nombre maximal, 116(1)
personne inadmissible, 116(2)
permission accordée au syndic, 30
administration de l'actif, *voir* Administration de l'actif par le syndic
étendue, 30(2)
poste vacant, 118(4)
pouvoirs
exercice à la majorité, 116(3)
non-exercice, 118
remplacement, 116(5)
révocation, 116(5)

INSTANCE ÉTRANGÈRE, *voir* Insolvabilité en contexte international

INSTRUCTION(S) DU SURINTENDANT, 5(4) à (6)

INTERNET, RACC 7, 10(2)

INTERROGATOIRE, 161 à 167, R 57, 115 à 117, 119
par le séquestre officiel, 161
communication sur demande, 161(2.1)
compte-rendu, 161(2)
défaut du failli, 161(4)
objet, 161(1)
par le syndic, 163, R 115 à 117
autres personnes que le failli, 163(1), 164
admission de détention de biens, 165(2)
admission de dette, 165(1)
production, documents, 164
objet, 163(1)
production
documents, 163(1), 164(1)
interrogatoire, 163(3)
résolution
des créanciers, 163(1)
des inspecteurs, 163(1)
par un créancier, R 115 à 117
autorisation du tribunal, 163(2)
autres personnes que le failli, 163(2)
frais, 163(2)
objet, 163(2)
production
documents, 163(2)
interrogatoire, 163(3)

J

JOURNAL
avis, LACC 23(1)*a*)(i), RACC 6

JOURNALIER
réclamation de salaire, 81.3, 81.4

JURIDICTION, *voir* Compétence des tribunaux

L

LETTRE DE CRÉDIT, LACC 11.04

LIBÉRATION DU FAILLI
audition, 168.1, 169 à 176
preuve, 170(5)
représentation par avocat, 170(4)
certificat de libération, 170.1(8), 175
refus du tribunal, appel, 175(2)
d'office, 168.1
opposition, 168.2
failli ayant une dette fiscale, 172.1
honoraires et débours du syndic, 169(5)
interrogatoire du failli, R 119
médiation, *voir* Médiation
opposition
audition, 168.1(1)*e)*, 169 à 176
délai, 168.1(1)*e)*
demande de convocation, 168.1(1)*e)*
avis, R 118
du créancier, préavis, 168.1(1)*c)*
délai, 168.1(1)*c)*
du surintendant, préavis, 168.1(1)*b)*
délai, 168.1(1)*b)*
du syndic, préavis, 168.1(1)*d)*, R 106.2
délai, 168.1(1)*d)*
ordonnance du tribunal
annulation de la libération
effets, 180(3)
motifs, 180(1), (2)
libération, effets
dettes non libérées, 61(2.1), 178
amende, 178(1)*a)*
créancier non révélé, 178(1)*f)*
fausses représentations, 178(1)*e)*
fraude, 178(1)*d)*
indemnité pour lésions corporelles, 178(1)*a*.1)
pension alimentaire, 178(1)*b)*, *c)*
prêt étudiant, 178(1)*g)*, 178(1.1)
personnes non libérées, 179
associé, 178
caution, 178
coadministrateur, 178
contrat commun, 178
libération absolue accordée, 172(1)
libération absolue refusée, 172(1), (2)
motifs, 173, 174
libération conditionnelle accordée, 172(1) à (4), R 120
dividendes, distribution, 176(3)
modification des conditions, 172(3), R 121
motifs, 173, 174
obligations du failli, 176(1)
défaut, sanction, 176(2)
suspension de la libération, 172(1), (2), (4)
motifs, 173, 174
personne morale, 169(4)
personne physique, plusieurs faillites, 169
demande de libération, 169(1)
audition, 169 à 176
délai, 169(2)
demande de convocation, 169(2)
par le syndic, 169(2)
renonciation du failli, 169(1)
personne physique, première faillite, 168.1
libération automatique, 168.1(1)*f)*
aucune opposition, 168.1(1)*f)*
certificat, 168.1(1)*f)*
délai, neuf mois, 168.1(1)*f)*
moins de neuf mois, 168.1(2)
effets, 168.1(1)*f)*, 168.1(4)
préavis du syndic, 168.1(1)a.1)
délai, 168.1(1)a.1)
rapport du syndic, 168.1(1)*a)*, 170, 170.1, 171
à la demande du surintendant, 171
autres motifs d'opposition, 170(7)
avis d'opposition du créancier, 170(7)
motifs d'opposition du créancier, 170(7)
contenu, 170(1), 170.1 , R 121.1
recommandation, 170.1
copie au surintendant, 170(2)
délai, 168.1(1)*a)*
force probante, 170(5)
objections du failli, 170(6)
avis au syndic, 170(6)
production, 170(2)

recommandation du syndic, 170.1
critères d'évaluation, 170.1(2)
libération conditionnelle, présomption, 170.1(3)
médiation, 170.1(4) à (9)
résolution des inspecteurs
approbation, 170(1)
désapprobation, 170(1)
rapport du surintendant, 170(3)

LIBÉRATION DU SYNDIC, 41, 69.3(1.1), R 60 à 67

LICENCE DU SYNDIC
annulation, 13.2(3) à 13.2(8), 13.6, 14.01, 29
conditionnelle, 14.01
conditions d'obtention, 13(2)
décision du surintendant, 14.01, 14.02(4)
audition, 14.02(2), (3)
avis au syndic, 14.02(1)
convocation de témoins, 14.02(1.1) à (1.3), 202(5)
dossier, 14.02(3)
examen de la Cour fédérale, 14.02(5)
motivée, 14.02(4)
publique, 14.02(4)
demande, 13
droits prescrits, 13.2, R 134
expiration, 29
forme, 13.1
inéligibilité, 13(3)
infractions et peines, 203.1, 203.2
personne morale, 14.08, 14.09, 14.1
registre public, 11.1(1)*c)*, R 122, 133
restriction, 13.1
révocation, 29
suspension, 13.2(5) à (8), 13.6, 14.01, 29

LIEU DES PRINCIPALES AFFAIRES, LACC 45(2)

LISTE DES CRÉANCIERS, LACC 23(1)*a*)(ii)
publicité, RACC 7

LOCALITÉ DU DÉBITEUR, 2

LOI
application
Couronne fédérale, 4.1
Couronnes provinciales, 4.1
examen, 285
provinciale
application, 75
titre abrégé, 1

LOI CANADIENNE SUR LES PAIEMENTS, 2, 65.1(7)*b*), 84.2(7), LACC 11.06, 34(7)

LOI DE 2001 SUR L'ACCISE, 149(3)

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ, LACC 2(1), 11.6, 11.7(1), 19(1), 20, 23, 25, 35(2), 30(1), 35(2), 36.1, 48, 49(3)

LOI DE 1985 SUR LES NORMES DE PRESTATION DE PENSION, 60(1.5), 81.5, 81.6

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, 54(2.1), 60(1.1), 69(1), (3), 69.1(1), (3), 69.5, 86(3), 149(3), LACC 6(3), 11.09, 37(2), 38(3)

LOI SUR LA PREUVE AU CANADA, 10(5)

LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI, 54(2.1), 60(1.1), 69(1), (3), 69.1(1), (3), 86(3), 149(3), LACC 6(3), 11.09, 37(2), 38(3)

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE, 149(3)

LOI SUR LE BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, 2

LOI SUR LE DROIT POUR LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS DU TRANSPORT AÉRIEN, 149(3)

LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, 2, 66(2), RACC 1

LOI SUR LES BANQUES, 2, 31(2), 212

LOI SUR LES BREVETS, 82

LOI SUR LES COURS FÉDÉRALES, 14.02(5), LACC 30(9)

LOI SUR LES DOUANES, 149(3)

LOI SUR LES LIQUIDATIONS ET LES RESTRUCTURATIONS, LACC 41

LOI SUR LES RÉGIMES DE PENSION AGRÉÉS COLLECTIFS, 60(1.5), 81.5(1), 81.6(1)

LOI SUR LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES, 5(6)

M

MANDAT
d'amener, 166
d'arrestation, 168, R 16
de perquisition, 189, R 15
de saisie, R 15

MÉDIATION
libération du failli, 170.1
certificat, 170.1(4)
demande par le syndic, 170.1(1)
dossier, 170.1(5)
échec, 170.1(3)
procédure, 170.1(2)
procédure, R 105
ajournement, R 105(9), (10), (11), (13)
annulation, R 105(12) à (16)
avis de médiation, R 105(7)
confidentialité, R 105(17)
délais, 105(4), (7)
entente, 105(18) à (20)
médiateur, R 105(3)
paiements du failli, 105(19)
parties, R 105(2)

représentation par avocat, R 105(2)
revenu du failli
fixation du montant par le syndic, 68(3)
demande du syndic, 68(6)
demande du créancier, 68(7)
dossier, contenu, 68(9)
procédure, 68(8)

MÉMOIRE DE FRAIS, 70(2), 136(1)*g*), R 18 à 25

MINISTRE DES FINANCES, 69.42*a)*, *b),* LACC 11.08
rapport, LACC 63(1)
examen parlementaire, LACC 63(2)

MISE SOUS SÉQUESTRE
réclamation de salaires, gages, commissions ou rémunérations, 81.4
régime de pension, 81.6

MONNAIE ÉTRANGÈRE, LACC 43

MOTION, *voir* Tribunal et procédure

N

NANTISSEMENT, 79, *voir aussi* Biens du failli

O

OPPOSITION
libération du failli, *voir* Libération du failli
ordonnance de fusion des dettes, *voir* Paiement méthodique des dettes

ORDONNANCE DE FUSION DES DETTES, *voir* Paiement méthodique des dettes

ORDONNANCE DE FAILLITE, *voir aussi* Requête en faillite
dépôt d'une mise en garde, 74(3)
enregistrement, 74(1)
effet, 74(2)
fonctionnaire, obligations, 74(4)
loi provinciale, application, 72, 75
priorité, procédure d'exécution, 70
révocation, R 84
signification, R 83
transport du bien hors de la province, interdiction, 76

ORDONNANCE DE NON-COMMUNICATION DE L'ÉTAT, 50(8), 50.4(4)

ORDONNANCE INITIALE, RACC 1
publicité, LACC 23(1)*a*)(ii), RACC 7

ORDRE DE COLLOCATION
associé
biens communs, 142
biens distincts, 142
bailleur de fonds, 139
biens grevés d'une charge ou sûreté
en faveur d'administrateurs ou de dirigeants, LACC 11.51(2)
pour couvrir certains frais, LACC 11.52(2)
créancier garanti, 136
dépenses testamentaires, 136(1)*a)*
fournisseur essentiel, LACC 11.4(4)
frais d'administration, 136(1)*b)*
débours et honoraires du syndic, 136(1)*b)*
frais légaux, 136(1)*b)*
frais funéraires, 136(1)*a)*
honoraires et frais, procédures d'exécution 136(1)*g)*
intérêt à compter de la faillite, 143
paiement, date, 136(2)
paiement au prorata, 141
plan de répartition, 136
prélèvement payable au surintendant, 136(1)*c)*, 147, R 123
privilège du locateur, 136(1)*f)*
autres droits, 146
réclamation alimentaire, 136(1)d.1)
réclamation de la Couronne fédérale, 136(1)*j)*
réclamation découlant des lois, sommes déduites ou retenues
accidents du travail, 136(1)*h)*
assurance-chômage, 136(1)*h)*
impôt sur le revenu, 136(1)*h)*
réclamation des Couronnes provinciales, 136(1)*j)*
réclamation pour blessures
accident du travail, 136(1)*i)*
véhicule automobile, 145
réclamation relative à des transactions , 137(1)
régime de pension, sûreté, 81.5(2), 81.6(2)
salaire, traitement, commission, 81.3(4), 81.4(4), 136(1)*d)*
administrateur et dirigeant du failli, 140
solde de réclamation, 136(3)
surplus au failli, 144
taxe municipale, 136(1)*e)*

ORDRE PUBLIC, LACC 61(2)

ORGANISME ADMINISTRATIF
définition, 69.6, R 103.1, LACC 11.1(1), RACC 5
organisme agissant à titre de créancier, LACC 11.1(4)
suspension des procédures, 69.6, LACC 11.1(2)-11.1(4)

ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DES VALEURS MOBILIÈRES, R 103.1, RACC 5

ORGANISME D'INDEMNISATION DES CLIENTS, 253, R 1.2

OUVRIER
réclamation de salaire, 81.3, 81.4

P

PAIEMENT MÉTHODIQUE DES DETTES, 217 à 242
cas d'application, 218(1)
exception, 218(2), (3)
définitions
créancier inscrit, 217
débiteur, 217
greffier, 217

tribunal, 217
ordonnance de fusion des dettes
affidavit, contenu, 219(2)
ajout de créanciers, 222, 231
avec modalités, 228
cession subséquente, effets, 237
contenu, 225
créancier garanti, 232
décision, 223(2), 224, 226
appel, 238
demande, 219(1)
effets, 225(2), 229, 230, 239.1, 239.2
exécution
défaut du débiteur, 233
fonctions du greffier, 220
avis aux créanciers, 220
interdiction
employeur, 239.1
entreprise de service public, 239.2
modification, 227, 234(4)
nouvel examen du débiteur par le greffier, 234
audition, 234(2), (3)
modification de l'ordonnance, 234(4)
opposition du créancier
audition, 222, 223
avis au débiteur, 221(3)
avis aux créanciers, 221(3)
délai, 221(1)
production, 221(1)
ordonnance de séquestre subséquente, effets, 237
rapport du greffier, 239
révision de l'ordonnance, 227
règlements, 240

PÊCHEUR
fournisseur impayé, droits
loi provinciale, 81.2(5)
réclamation garantie, 81.2
rang prioritaire, 81.2(1)
reprise de possession des biens, 81.2(5)
requête en faillite, 48

PERSONNE MORALE
droit de vote
assemblée des créanciers, 109(5)
infractions et peines, 204
libération du failli, 169(4)
Loi sur les liquidations et les restructurations, application, 213
proposition concordataire, transaction
réclamation contre les administrateurs, 50(13) à (18)

PERSONNES LIÉES
biens du failli, disposition, 30(4), (5)
compagnie débitrice, LACC 2(2), 36(5)
définitions, 4(1), (2)
dividende, 101(2)*b)*
droit de vote
assemblée des créanciers, 109(6), (7)
proposition, 54(3)
lien de dépendance, présomption, 4(5)
liens, 4(3)
préférence accordée à une personne liée
délai de 12 mois, 96
rachat d'actions, 101(2)*b)*
revenu du failli, 68(11)

PERSONNES NON LIÉES
lien de dépendance, 4(4)

POLICE D'ASSURANCE
désignation de bénéficiaires, 2.1

PRÉLÈVEMENT DU SURINTENDANT, 136(1)*c)*, 147, R 123

PRÉPOSÉ
réclamation de salaire, 81.3, 81.4

PRÊT ÉTUDIANT, 178(1)*g*), 178(1.1)

PREUVE DE RÉCLAMATION, *voir aussi* Réclamation prouvable
aux fins de partage dans la distribution, 124 à 134
aux fins de votation
acceptation ou rejet par le président d'assemblée, 108(1)
créancier garanti
contenu, 112
droit de vote pour le reliquat, 112
évaluation de sa garantie, 112
renonciation à sa garantie, 112
forme, 108(2)
notée comme contestée par le président d'assemblée, 108(3)
avis de convocation, assemblée des créanciers, 104(2)
biens appartenant à un tiers et en possession du failli, 81
acceptation du syndic, 81(2)
contestation du syndic, 81(2)
appel, 81
contenu, 124(3), (4), (5)
état de compte, 122(4)
mention de garantie, 122(5)
mention de privilège, 122(5)
créancier garanti, 127 à 133
demande du syndic au créancier
avis, 128(1)
défaut de réponse, 128(1.1)
évaluation de la garantie, 128(1)
dividende sur le reliquat, 128(2)
modification, 131, 132
obligation du syndic, 130
rachat par le syndic, 128(3)
vente par le syndic, 129
exclusion, défaut de conformité, 133
réalisation de la garantie
preuve pour le reliquat, 127(1)
remise de la garantie au syndic
preuve pour la réclamation entière, 127(2)
examen
par le syndic, 135
décision motivée, 135(3), R 113
par les autres créanciers, 126(1)
fausse

rejet par le tribunal, 125
forme, 124(2)
pour gages, 126(2)
rejet par le syndic, 135(2)
appel du rejet, 135(4)
délai, 135(4)
avis de rejet, 135(3), R 113
effets, 135(4)
rejet par le tribunal, 135(5)
à la demande d'un créancier, 135(5)
à la demande du débiteur, 135(5)
refus d'agir du syndic, 135(5)
remise au syndic, 124(2)
personnes autorisées, 124(3)
salaires, gages, commissions ou rémunérations, 81.3(7), 81.4(6)

PRIORITÉ, *Voir* Ordre de collocation

PROCÉDURE, *voir* Tribunal et procédure

PROCÉDURE D'EXÉCUTION
mémoire de frais
ordre de collocation, 136(1)*g)*
paiement, 70(2)
priorité
cession et ordonnance de faillite, 70(1)
saisie et vente des biens du failli, R 15, 17
acheteur de bonne foi, 73(1)
biens qui ne peuvent faire l'objet de, 67(1)
faillite, effets, 73(2) à (4)
saisie pour loyers, 73(4)
saisie pour taxes, 73(4)

PROCÉDURE INTENTÉE À L'ÉTRANGER, *voir* Insolvabilité en contexte international

PROCÉDURE JUDICIAIRE
autorisation du tribunal
procédure contre le séquestre intérimaire, 215
procédure contre le séquestre officiel, 215
procédure contre le surintendant, 215
procédure contre le syndic, 215
frais, 197, R 18 à 25
pouvoir du syndic
avant la première assemblée, 19(1)
avec la permission des inspecteurs, 30(1)*d)*
en cas d'urgence, 19(2)
refus d'agir du syndic, 38
ordonnance du tribunal, 38(1)
procédure par le créancier, 38

PROCÉDURE PÉNALE
à la suite du rapport des infractions, 208
acte d'accusation, 207
par le syndic
autorisation du tribunal, 205
prescription, 208

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA, 69.42*c)*

PROPOSITION
application de la loi, 66(1), (1.4)
cession, 66(1.1)
état définitif des recettes et débours, 66(1.2)
interrogatoire par le séquestre officiel, 66(1.3)
procédures, 66(2)

PROPOSITION CONCORDATAIRE
acceptation ou rejet par les créanciers, 53, 54, R 91
vote
absence de quorum, 54(2.2)
créancier lié au débiteur, 54(3)
du syndic, 54(4)
droits des créanciers, 54(2)
majorité requise, 54(2)
par catégorie, 54(2)
acceptation par les créanciers, effets, 62(2), (3)
requête en homologation, 58 à 63
annulation
effets, 63(2), (4) à (6)
motifs, 63(1), (3)
approbation par le tribunal, 59(1), 60
cession antérieure, 64
effets, 61(1), 62(2), (3)
libération de la dette, 61(2.1)
réclamation relative à des capitaux propres, 60(1.7)
statuts constitutifs, modification, 59(4)
assemblée des créanciers, 51
ajournement, 52
approbation de la proposition, 53, 61(2.1)
convocation, 51(1)
délai, 51(1)
documents accompagnateurs, 51(1)
inspecteur, nomination, 56
président, 51(3)
rejet de la proposition, 53
surveillance des affaires du débiteur, 55
avis d'intention, 50.4
contenu, 50.4(1)
documents à déposer, 50.4(1), (2)
forme, R 84.3
syndic, fonctions, 50.4(2) à (7), 50.5
bail commercial, résiliation
contestation du locateur, 65.2(2)
déclaration de résiliation, conditions, 65.2(3)
effets, 65.2(4)
faillite subséquente, effets, 65.22
indemnité prévue à la proposition, 65.2(3), (4)
législation provinciale, application, 65.2(8)
pendant les procédures de faillite, 65.21
préavis, 65.2(1)
forme, R 95
réclamation du locateur, 65.2(4) à (7)
certificat d'exécution, 65.3
cession antérieure, 64
cession présumée, 50.4(8), 57, 61(2), R 94
prorogation de délai, 50.4(9) à (11)
cession ultérieure, 50(4.1)
conditionnelle à l'achat de nouvelles garanties, 65
contenu, 50(2)
contrat, limitation de droits, 65.1(1), (2), (4) à (9)
contrat financier admissible, 65.1(7) à (9)

contrat, résiliation, 65.11
convention collective, 65.12
correction, erreur d'écriture, R 92
défaut d'exécution, 62.1, 63
délai, R 93
dépôt, 50(2), 62(1), R 89
destinataires
catégorie de créanciers, 50(1.2)
créanciers en général, 50(1.2)
créanciers garantis, 50(1.2) à (1.5)
disposition d'actifs, restriction, 65.13
documents accompagnateurs, 50(2), (6)
bilan, 50(2)
dépôt, R 90
envoi au séquestre officiel, 50(2.1)
état de la situation financière, 50(2)
état de l'évolution de l'encaisse, 50(6)
entreprise de service public, limitation de droits, 65.1(3) à (6)
état de l'évolution de l'encaisse, 50(6) à (8), 50.4(2) à (4)
exception, proposition de consommateur, 50(1.1)
financement temporaire, 50.6
Loi, application, 66
par le failli, 50(1)
approbation des inspecteurs, 50(3)
par le liquidateur d'une personne insolvable, 50(1)
par le séquestre d'une personne insolvable, 50(1)
par le syndic du failli, 50(1)
par un employeur, 60(1.3), (1.5), (1.6)
par une personne insolvable, 50(1)
par une personne morale
réclamation contre les administrateurs, 50(13) à (18)
rapport aux créanciers, 50(5), (10), (11), 50.4(6)
réclamations de la Couronne, 54(2.1)
refus, 50(12.1)
refus, présomption, 50(12)
refus d'approbation du tribunal, 59(2), 60
effets, 61(2)
frais, 61(4)
garantie raisonnable, 59(3)
rejet par les créanciers
effets, 57
réponse des créanciers, 50(1.6), (1.7), 50.1, 124 à 126
preuve de réclamation
dépôt, 50(1.6), (1.7), 50.1, 50.2
détermination du montant, 62(1.1), (1.2)
garantie, 50.1, 50.2
faillite subséquente, effets, 50.3
retrait, 50(4)
syndic, fonctions, 50(5) à (11), 50.4(2) à (7), 50.5, 51
immunité, 50(9), 50.4(5)
obligation de surveillance, 50(10), 50.4(7)
vote
absence de quorum, 54(2.2)
créancier lié, 54(3)
créanciers ayant des réclamations relatives à des capitaux propres, 54.1
majorité requise, 54(2)
résolution ordinaire, 50(1.8)
syndic, 54(4)

PROPOSITION DE CONSOMMATEUR
acceptation ou rejet par les créanciers, 66.17(1), R 97
présomption d'acceptation, 66.18
vote
absence de quorum, effets, 66.18(2)
créancier lié au débiteur, 66.19(2)
de l'administrateur, 66.19(3)
résolution ordinaire, 66.19(1)
acceptation par les créanciers, effets
libération de la dette, 66.28(2.1)
révision judiciaire
approbation du tribunal, 66.24(1), (3)
effets, 66.28(2), (3)
délai, 66.22(1)
demande, 66.22(1)
présomption d'approbation du tribunal, 66.22(2)
procédure, 66.23
refus d'approbation du tribunal, 66.24(2) à (4)
administrateur
assistance au débiteur, 66.13(1), (2), R 96
comptes, taxation, 66.39, R 98 à 103, 129
définition, 66.11
fonctions, 66.13(1), (2), 66.14
honoraires et dépenses, R 129
libération, 66.39, R 98 à 103
annulation, 66.3
effets, 66.32(1)
notification, 66.3(4), (5)
présumée, 66.31
avis et rapport, 66.31(3)
défaut de paiement, 66.31(1)
effets, 66.32
faite par un failli, 66.31(4)
retrait ou rejet d'une modification, 66.31(2)
validité des mesures, 66.31(5)
rétablissement des droits, 66.32(2)
application de la loi, 66.4
assemblée des créanciers
absence de quorum, 66.18(2)
ajournement, 66.16(2)
convocation, 66.15(1)
motifs, 66.15(2)
notification aux créanciers, 66.15(3)
président, 66.16(1)
bail, limitation de droits, 66.34(2), (4), (5)
certificat d'exécution, 66.38(1)
refus de se prévaloir des consultations, 66.38(2)
certificat de jugement, 66.29
cession de créances, 66.35(2) à (4)
cession de salaire, 66.35
congédiement du débiteur, 66.36
contenu
priorité des réclamations, 66.12(6)
surveillance des affaires du débiteur, 66.2
contrat, limitation de droits, 66.34
définitions, 66.11
démarches préliminaires du débiteur, 66.13, R 97
dépôt
débiteur inhabile, 66.13(4)
interdiction, 66.13(3)
par l'administrateur, 66.13(2)
destinataires, 66.12(3)

distribution aux créanciers, 66.251, 66.26
notification, 66.251
durée, exécution, 66.12(5)
entreprise de service public, limitation de droits, 66.34(3) à (6)
inhabilité du débiteur, 66.13(4)
inspecteur, nomination, 66.21
modification, 66.37
notification de l'administrateur, 66.251, 66.15(3), 66.27, 66.3(4), (5)
paiements et distribution, 66.251, 66.26
par un débiteur consommateur, 66.12
définition, 66.11
par un failli, 66.4(2)
préparation par l'administrateur, 66.13(2)
proposition concordataire antérieure, 66.12(2)
rapport de l'administrateur, 66.14
rejet par les créanciers, effets, 66.17(2)
réponse des créanciers
preuve de réclamation
créanciers garantis, 66.12(4), 124 à 134
créanciers non garantis, 66.12(4), 124 à 126
détermination du montant, 66.28(1)
rétablissement d'office, 66.31(6), (7)
avis et rapport, 66.31(10)
avis d'opposition, 66.31(8)
mesures prises avant, validité, 66.31(11)
pouvoir du tribunal, 66.31(9)
retrait, 66.25
traitement spécial, plusieurs propositions, 66.12(1.1)

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 65.11(7), LACC 32(6)

R

RÉALISATION DE GARANTIES, *voir* Créancier garanti

RÉCLAMATION ALIMENTAIRE, 69.41, 121(4), 136(1)d.1), 178(1)*b*), *c*)

RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS, LACC 5.1(1)

RÉCLAMATION FÉDÉRALE, 149(3)

RÉCLAMATION PROUVABLE, *voir aussi* Arrangement avec les créanciers, Ordre de collocation
contre un associé, contrat distinct, 123
contre une société, contrat distinct, 123
créance payable à une date future, 121(3)
en faillite à la suite d'une proposition, 122(1)
présomption, 121(1), (2)
preuve de la réclamation, *voir* Preuve de réclamation
réclamation alimentaire, 121(4)
réclamation éventuelle, 121(2), 135(1.1)
réclamation non liquidée, 121(2), 135(1.1)
taux d'intérêt, 122(2)

RÉCLAMATION RELATIVE À DES CAPITAUX PROPRES, 140.1, LACC 22.1

RÉCLAMATION VISANT UNE CRÉANCE EN DEVISES ÉTRANGÈRES, 215.1

RÉGIME DE PARTICIPATION DIFFÉRÉE AUX BÉNÉFICES, R 59.2

RÉGIME DE PENSION
application, R 59.1
compagnie débitrice
homologation du tribunal, LACC 6(6), 6(7)
mise sous séquestre, 81.6
réglementaire, LACC 6(6), RACC 3
sûreté, 81.5
priorité, 81.5(2)

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA, 54(2.1), 60(1.1), 69(1), (3), 69.1(1), (3), 69.5, 86(3), 149(3), LACC 6(3), 11.09, 37(2), 38(3)

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE, 67.1*b), b.3)*

REGISTRAIRE
appel d'une décision, R 30
interrogatoire, R 115
nomination, 184
pouvoirs, 192

REGISTRE, *voir* Documents

RÈGLES GÉNÉRALES SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
admises d'office, 209(4)
gouverneur en conseil, pouvoirs, 209(1)

REMBOURSEMENT DU AU TITRE DE LA *LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU*, 65.1*c)*

RÉMUNÉRATION
réclamation, garantie, 81.3, 136(1)*d)*
réclamation, mise sous séquestre, 81.4

REPRÉSENTANT, LACC 56

REPRÉSENTATION PAR AVOCAT, R 8

REPRISE DE POSSESSION, *voir* Fournisseur impayé

REQUÊTE, *voir* Tribunal et procédure

REQUÊTE EN FAILLITE, *voir aussi* Ordonnance de faillite
acte de faillite dans les six mois, 43(1)*b)*
affidavit, 43(3)
audition
avis, R 70
débiteur en défaut de se présenter, R 75
suspension, R 76
avis de contestation, R 74, 75
cautionnement pour frais, 43(12)
contre un associé, 43(15), (16)
contre un courtier en valeurs mobilières

actes de faillite, 256(1), (2)
avis de faillite, envoi, 257
relevé des comptes de titres, envoi, 257
requérant, 256(1)
signification
commission des valeurs mobilières, 256(3)
créancier requérant
garanti, 43(2)
jonction, 43(4)
substitution, 43(13)
un ou plusieurs, 43(1)
décès du débiteur, 43(17)
requête contre la succession, 44, R 73
dépôt, 43(1), R 69, 70
lieu, 43(5)
dettes de 1000 $, 43(1)*a)*
exception
agriculteur, 48
pêcheur, 48
salarié, 48
frais du requérant
paiement, 45
taxation, 45(1)
jonction des requêtes, 43(4), (16)
ordonnance de faillite, 43(6), (9), (13), R 83, 84
ordonnance sur autre requête, 43(13)
preuve des faits et de la signification, 43(6)
rejet, 43(7), R 78
à l'égard de certains défendeurs seulement, 43(8)
retrait, 43(14)
signification, R 69, 70, 71, 73
décès du débiteur, R 73
preuve, R 72
sursis des procédures, 43(10)
suspension, 43(11), (13)
syndic, nomination, 43(9)

REQUÊTE EN HOMOLOGATION, 58 à 63, *voir aussi* Proposition concordataire

REQUÊTE POUR DIRECTIVES, 34

RESTRICTIONS, 69.42

REVENU DU FAILLI
cession de salaire, effets
débiteur, 68.1
débiteur consommateur, 66.35
définitions, 68(2)
instructions du surintendant, revenu excédentaire, 68(1)
versements à l'actif de la faillite
biens pouvant faire l'objet d'une exécution, 68(15)
cessation des versements, 68(16)
montant excédentaire, décision du syndic, 68(3)
établissement d'un autre montant à verser, 68(5.1)
médiation
demande par le syndic, 68(6)
demande par le créancier, 68(7)
dossier, contenu, 68(9)
procédure, 68(8)
obligations du syndic, 68(4)
ordonnance du tribunal, 68(10) à (14), R 106
recommandation du séquestre officiel, 68(5)
fixation du montant par le tribunal, 68(11)
personnes liées, 68(11)
revenu, interprétation, 68(2)

RÉVISION
décision ou geste du syndic, 37

S

SAISIE, *voir* Procédure d'exécution

SALAIRE
cession, 66.35, 68.1
réclamation, mise sous séquestre, 81.4
réclamation, garantie, 81.3
réclamation, ordre de collocation, 136(1)*d)*
administrateur et dirigeant du failli, 140

SÉQUESTRE, *voir aussi* Créancier garanti
responsabilité, 81.4(5), 81.6(3)

SÉQUESTRE INTÉRIMAIRE
honoraires et débours, 47.2
comptes, forme, 47.2(3)
taxation, 47.2(3), R 79 à 82
instructions du tribunal, 47(2), 47.2(2)
libération, 47.2(3)
nomination, 46, 47, 47.1
nomination, exception
agriculteur, 48
pêcheur, 48
salarié, 48
pouvoirs, 46(2)
requête en faillite
nomination, 46(1)
demande *ex parte*, R 78
pouvoirs, 46(2)
avec la permission du tribunal, 31
protection de l'actif, 46(1)
proposition, avis d'intention
instructions du tribunal, 47.1(2)
nomination, 47.1(1), R 78
pouvoirs, 47.1(2)
protection de l'actif, 47.1(3)
proposition, dépôt
instructions du tribunal, 47.1(2)
nomination, 47.1(1), R 78
pouvoirs, 47.1(2)
protection de l'actif, 47.1(3)
réalisation par un créancier garanti, préavis
instructions du tribunal, 47(2)
nomination, 47(1), R 78
pouvoirs, 47(2)
protection de l'actif, 47(3)

SÉQUESTRE OFFICIEL
demande d'instructions, R 33
fonctions, 12(2)
cession, dépôt, 49(3)
infraction, rapport, 205
interrogatoire du failli, 161, R 57

président, première assemblée des créanciers, 105(1)
proposition, dépôt, 62(1), 66.13*d)*
immunité, 215
nomination, 12(2)
absence, maladie, 12(4)
rapport au surintendant, 12(3)

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS, 69.42*b),* LACC 11.08

SOCIÉTÉ DE PERSONNES EN COMMANDITE
application de la Loi, 85(1)
procédure judiciaire par le syndic, 85(2), (3)
autorisation du tribunal, 85(2), (3)

SURINTENDANT DES FAILLITES, 2
attributions, LACC 26
dossiers, 11.1(2), LACC 26(2)
conservation, RACC 11(2)
employés, 9
enquête ou investigation, 10(1), 14.03(2)*b*)
actifs du failli, 5(3)*e*)
assistance, 6(1)
conduite du syndic, 5(3)*e*)
frais et dépens, 11(2)
interrogatoire, 10(3) à (5), R 115 à 117
plainte, 5(3)*f*)
rapport, 11(1)
fonctions et pouvoirs, 5, 6
cautionnement du syndic, 5(3)*c*)
comptes bancaires du syndic, examen, 6(2)
comptes du syndic, examen, 5(3)*g*)
délégation, LACC 31(1)
avis, RACC 12
notification au contrôleur, LACC 31(2)
demande au tribunal, LACC 27
documents, examen et saisie, 6(3)
droit d'accès, LACC 29(2)
enquête, LACC 29(1)
instructions, 5(4) à (6)
intervention, 5(4), R 12
investigation extérieure, 6(1), R 115 à 117, LACC 29(1)
licence du syndic, 5(3)*a*)*b*), 13, 14.01 à 14.03
mesures conservatoires, 14.03
paiements, interdiction, 6(4)
réalisation par un créancier garanti, 248
surveillance, 5(2)
interrogatoire, 10(3) à (5), 11(1), R 115 à 117
nomination, 5(1)
opposition à la libération du failli, 168(1)*b*)
paiement
prélèvement sur les dividendes, 147
personnel administratif, LACC 29(3)
plaintes, LACC 28
rapport du séquestre officiel, 12(3)
registres publics, 11.1(1), (3), R 122, 133, LACC 26(1)
compilation, LACC 26(3)
conservation des renseignements, RACC 11(1)
rémunération, 5(1.1)
révocation, 5(1)
suspension de licence, contrôleur, LACC 30
audition des témoins, LACC 30(6)
avis au syndic, LACC 30(2)
convocation de témoins, LACC 30(3)
décision, LACC 30(8)

SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, 2, 69.42*a),* LACC 11.08

SUSPENSION DES PROCÉDURES
application, 69.3(1)
libération du syndic, 69.3(1.1)
déclaration de non-application, 69.4
demande du créancier, 69.4
motifs, 69.4
réclamation alimentaire, 69.41
dépôt d'un avis d'intention, 69, 69.4, 69.5
durée, 69(1)
exceptions
Couronne fédérale, 69(3)
Couronnes provinciales, 69(3)
créancier garanti, 69(2)
personne morale, administrateurs, 69.31(1)
démission ou destitution, 69.31(3)
exception, 69.31(2)
dépôt d'une proposition, 69.1, 69.4, 69.5
durée, 69.1(1)
exceptions
Couronne fédérale, 69.1(3), (4)
Couronnes provinciales, 69(3), (4)
créancier garanti, 69.1(2), (5), (6), 79, 127 à 135, 248(1)
personne morale, administrateurs, 69.31(1)
démission ou destitution, 69.31(3)
exception, 69.31(2)
dépôt d'une proposition de consommateur, 69.2, 69.4, 69.5
durée, 69.2(1)
exceptions
créancier garanti, 69.2(4), 79, 127 à 135, 248(1)
modification de la proposition, 69.2(3)
proposition antérieure, 69.2(2)
réalisation de la garantie financière, 69.2(5)
effet sur les lois provinciales, 69.5
faillite, 69.3, 69.4, 69.5
exceptions
créancier garanti, 69.3(2), 79, 127 à 135, 248(1)
réalisation de la garantie financière, 69.3(2.1)
insolvabilité en contexte international, 269, 271
organisme administratif, 69.6

SYNDIC, *voir aussi* Administration de l'actif par le syndic, État définitif des recettes et débours, Licence du syndic
agissant pour un créancier garanti, 13.4
appel au tribunal
décision ou geste du syndic, 37
code de déontologie, 13.5, R 34 à 53
comptes, 5(3)*g*)
comptes de banque, 6(2)
conduite, 5(3)*e*), 13.3
conflit d'intérêts, 13.3
droit de vote, 113
employés, interdiction , 13.6

fiduciaire, 15.1
fonctions
exercice par le surintendant, 14.03
circonstances, 14.03(2)
garantie à fournir, 16(1)
mainlevée, 41(9)
modalités, 16(2)
honoraires, 64.2(1), 136(1)*b*), 156.1, 169(5), R 58.1
administration sommaire, 156, 157, R 62 à 67, 128
immunité en matière de réclamations, 14.06(1.2) à (1.4)
libération, 41, R 60 à 67
administration incomplète, 41(2), (10), (11)
bien non réalisable, 40
demande au tribunal, 41(1), R 61
effets, 41(7) à (10)
fraude du syndic, 41(7)
opposition, 41(5), (6)
taxation des comptes, R 60 à 67
licence, 5(3)*a*)*b*), 13
avis du surintendant des faillites, LACC 30(2)
localité sans syndic autorisé, 14.05
nom officiel, 15
nomination, 14, 14.04, 50.4(8)*c)*, 57, 57.1, 63(5), 102(5), 113(3), 243(4) à (7), R 54, 55
acceptation par le syndic
effets, 14.06
certificat du séquestre officiel, R 54, 85
vice, irrégularité, 14.07
non-obligation, 14.06(1)
protection, 80
qualités requises, 13.2, 13.3
réclamations à titre de gages, salaires, commissions ou rémunérations, 81.3
responsabilité, 81.3(5)
régime de pension
responsabilité, 81.5(3)
rémunération, 39, R 58
responsabilité en matière d'environnement, 14.06(2) à (8)
frais, 14.06(6)
précision, 14.06(7)
priorité des réclamations, 14.06(7)
responsabilité personnelle
employeur, 14.06(1.2), (1.3)
exploitation de l'entreprise du failli, 14.06(1.2), (1.3)
substitution, 14, 14.04, 36, 50.4(8)*c)*, 57, 57.1, 63(5), 102(5), R 54, 56
certificat du séquestre officiel, R 54

T

TAXATION
comptes de l'administrateur, proposition de consommateur, 66.39, R 98 à 103
comptes du séquestre intérimaire, 47.2(3), R 79 à 82
comptes du syndic, R 60
état définitif des recettes et débours, 152(5), (6)
frais du requérant, requête en faillite, 45(1)
frais et honoraires des inspecteurs, 120(5), R 135
services spéciaux, 120(6)
mémoire de frais pour services juridiques, R 18 à 25
procédure d'exécution, mémoire de frais, 70(2)
procédure judiciaire, frais, 197, R 18 à 25

TAXE MUNICIPALE
réclamation, ordre de collocation, 136(1)*e)*

TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES
crédits, 65.1*b*.1*)*

TRAITEMENT, *voir* Salaire

TRAITEMENT PRÉFÉRENTIEL, *voir* Dispositions et traitement préférentiel

TRIBUNAL, 2
appel
permission, LACC 13
avis, 187(12)
biens grevés d'une charge ou d'une sûreté, LACC 11.51, 11.52
convention collective, LACC 33(2), 33(3)
délai
computation, R 4
prolongation, 187(11)
disposition d'actifs, LACC 36
échéances, LACC 12
financement temporaire, LACC 11.2(1)
facteurs à prendre en considération, LACC 11.2(4)
priorité, LACC 11.2(3)
forme des demandes, LACC 10(1)
fournisseur essentiel, LACC 11.4
homologation d'un arrangement avec les créanciers
capitaux propres, LACC 6(8)
régime de pension, LACC 6(6), 6(7)
transaction ou arrangement avec les créanciers, LACC 6(1)-6(8)
instances étrangères
collaboration, LACC 52
instruction, LACC 7
instruction des litiges, 187(8)
interdiction de faire des paiements, 6(4)
interdiction de mettre l'état à la disposition du public, LACC 10(3)
juge en chambre, pouvoirs, 187(3), LACC 9(2)
juge siégeant en faillite, 185
juridiction
réception des demandes, LACC 9(1)
mandat de perquisition, 189, R 15
nomination du contrôleur, LACC 11.7, 27
ordonnance, exécution, 187(6)
ordonnance d'un autre tribunal, 187(2), 188
pouvoir général, LACC 11
preuve
des dépositions, failli décédé, 191
des procédures, 190(1)
documentaire, 190(2)
procédure devant tribunal incompétent, 187(1)
procédure judiciaire
forme et contenu, R 9
réclamation contre les administrateurs, LACC 5.1(3)
registraire, nomination, 184
règles de procédure applicables, R 4

règles générales, fonctionnement du tribunal, R 29
requête ou motion
demande par, R 11
dépôt, R 13
documents accompagnateurs, R 13
renvoi, autre division, 187(7), R 10
résiliation de contrats, LACC 32, 34(6)
révision, 187(5)
sceau, effets, 187(1)
sessions périodiques, 187(4)
suspension des procédures, LACC 11.02(1), 11.02(2), 11.09(1)
cessation d'effet, LACC 11.09(2)
témoin
autorisation du tribunal, R 14
interrogatoire, R 14
interrogatoire sur affidavit, R 14(2)
production de documents, R 14
vice de forme, effets, 187(9)

V

VALEURS MOBILIÈRES, 65 *voir aussi* Courtier en valeurs mobilières

VENDEUR IMPAYÉ, *voir* Fournisseur impayé

VOYAGEUR DE COMMERCE
réclamation de salaire, 81.3
déboursés non payés, 81.3(3)
réclamation de salaire, mise sous séquestre, 81.4